Abidjan, le 02 mars 2019

A

Madame,

ANO JOELLE ALPHEE YAPO

07 40 24 54 – 48 44 24 36

Objet : avis

Je viens par ce courrier vous informer de la situation de vos arriérés de loyer jusqu’à ce jour.

En effet vous devez 525 000 F de loyer non payé pour l’année 2018 correspondant à 7 mois de loyer.

Pour l’année 2019 vous devez la somme de 150 000 F qui correspond à 2 mois de loyer. Les impayés antérieurs sont de 30 000 F.

Le cumule de ces impayés donne la somme de 705 000 F correspondant à 9 mois de loyer.

Nous souhaitons que dès réception de ce courrier vous nous établissez un échéancier de règlement définitif de cette dette courant l’année 2019.

Vous vous engagerez à respecter rigoureusement cette proposition afin d’éviter toute procédure judiciaire.

Car comme dit le l’adage : un mauvais arrangement vaut mieux qu’un bon procès.

Dans l’attente d’une suite favorable recevez mes sincères salutations.

LE GERANT

M. BAGAYOGO AMADOU